

L'écho du Parc

Numéro 53 > Septembre > Janvier 2012

3 HOMMES *et un jardin*

Le mot du Président

Séminaire des
présidents et
directeurs des 46
Parcs de France, à
Lurs-en-provence
le 8 juillet dernier



Une autre vie s'invente ici !

C'est la principale mission des parcs naturels régionaux qui sont par vocation des territoires d'expérimentation, des laboratoires du mieux-vivre ensemble dans une nouvelle relation avec la nature, bref des laboratoires de l'avenir. Leur atout majeur, c'est de faire travailler ensemble toutes les forces vives d'un territoire au riche patrimoine autour d'une vision à long terme, définie en commun et formalisée par une charte.

Cette ambition réaffirmée le 8 juillet dernier à Lurs anime les élus et les techniciens du Parc au moment où l'approbation de la Charte par le Premier ministre ouvre une nouvelle page – la troisième après 1985 et 1999 – de l'histoire du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Pour les 12 prochaines années et 51 communes au lieu de 21...

Dans les années qui viennent, le Parc va donc marquer de son empreinte l'évolution de notre territoire dans des domaines aussi variés que la protection et la mise en valeur des espaces naturels, l'urbanisme et l'habitat, la valorisation de notre patrimoine culturel exceptionnel, etc... Au fil du temps, au détour d'une rue ou d'un chemin, vous découvrirez la petite musique des Parcs naturels régionaux. Une petite musique qui fait école à l'étranger où de nombreux pays copient, avec notre aide, cette forme originale de gouvernance territoriale.

A travers ce nouveau numéro de l'Echo du Parc, nous espérons l'illustrer.

Au nom des élus et de toute l'équipe du Parc, je vous souhaite une bonne rentrée et bienvenue aux habitants des nouvelles communes !

Yves Vandewalle,
Député des Yvelines
Président du Parc



Sommaire



Autres horizons

4 à 5



Une autre vie s'invente ici
et... là-bas !

Découverte

6 à 7



Trois hommes et un jardin

Témoignage

8



RVE, elle a tout d'une
grande !

Dossier

9 à 12



Espaces cajolés

Expérience

13



Du beurre dans les épinards

Histoire

14 à 15



Le fabuleux destin de François
Quesnay, enfant de Méré

Initiatives

16 à 17



Changements de cap

Écho-citoyenneté

18 à 19



Le vert est dans la ville

Écho du Parc > Septembre > Janvier 2012 - n°53

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. Président de la commission communication : Guy Poupert. Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. Comité de rédaction : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec. Ont participé à ce numéro : M. Adam, M.C. Audouze-Walther, S. Coornaert, S. Girard, L. Guilbot, J. Guyot, E. Lemonnier, A. Lottin, P. Rocher, C. Reinaud, C. Valade. Pour l'équipe du Parc : G. Chény, C. Dubuc, S. Dransart, S. Loriot, E. Maussion, Olivier Sanch, M. Thioux, Jennifer Bernachi. Maquette : e.maginere - www.emaginere.fr. Impression : Imprimerie Nationale, label *imprim'vert*. Imprimé sur papier recyclé sans chlore. Photographies : P. Blanc, photothèque PNR V. le Vot. Illustrations : Boris Transinne.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex - Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Plantons le paysage

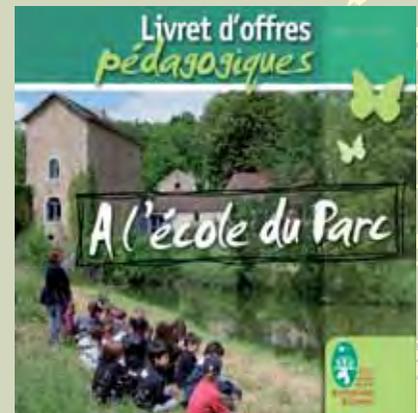
Plantation d'arbustes locaux dans l'exploitation agricole de Champ-Garnier au Mesnil-Saint-Denis, réalisée par des jeunes de l'association de prévention Passerelle. Végétaux offerts par la jardinerie du Breuil dans le cadre de *Plantons le paysage*.



L'opération *Plantons le paysage* est relancée en 2011-2012. A vos bêches ! Six jardinerie participeront cette année (jardinerie Lamotte, Mesnil-Saint-Denis / pépinière Thuilleaux, Choisel / jardinerie du Breuil, Chevreuse / pépinière Pommeré, Senlis / Jardinerie Jardiland, Gometz-le-Châtel / Pépinière, Pescheux Gometz-la-Ville) et proposeront à la vente des végétaux locaux, pas toujours faciles à

trouver et avec une réduction de 10%. En faisant le choix de ces végétaux pour vos haies et plantations visibles depuis l'espace public, vous contribuerez ainsi à entretenir le caractère rural des villages et à favoriser la petite faune. De quoi rompre la monotonie des haies de thuyas ! Programme complet sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

Nouveau catalogue d'offre pédagogique



Le livret d'offres pédagogiques 2011, qui recense toutes les animations, activités, séjours et ressources disponibles pour les écoles est sorti. Il est distribué dans les écoles et téléchargeable sur le site internet du Parc.

Une année à l'école du Parc



Pour conclure l'année scolaire et les nombreuses animations proposées par le Parc et les partenaires locaux autour de l'environnement et les patrimoines, une journée de restitution des projets a été organisée en mai dernier : sur 2 jours, 750 enfants de la maternelle au collège ont pu découvrir les projets des autres écoles, présenter leurs réalisations, et visiter la réserve du domaine d'Ors.

Autour des thèmes du paysage, de la forêt,

de l'eau, de l'histoire ou encore des insectes, les enfants ont conçu dessins, fresques, jeux électroniques, vidéo projection, tapis de couleurs ou reconstitué des nids...

Bravo à tous les enfants et enseignants pour leur contribution, et nos remerciements au Ministère de l'Éducation Nationale qui rend possible ce partenariat très riche.

Les sites archéologiques près de chez vous

Le Service Archéologique Départemental des Yvelines a étoffé la base de données disponible sur son site internet. On peut y suivre les chantiers de fouilles récents, les collections et découvrir de nombreux sites archéologiques du territoire :

<http://archeologie.yvelines.fr>



Source du petit moulin à Cernay



La source du petit moulin à Cernay a été restaurée et inaugurée en mai dernier (située sur la RD 91 entre les Cascades et les Salons Léopold). Les travaux, co-financés par le Parc et la commune, et réalisés par l'entreprise d'insertion Crysalis ont permis de créer un point de vue sur la vallée des Vaux tout en restaurant les éléments du petit patrimoine présents : source et escalier en grès. Avec la réalisation de deux

banquettes en pierres maçonnées, ce site devient ainsi un lieu de repos au creux d'un écrin de verdure.

L'Écho des ados

Le supplément de 4 pages *L'écho des ados* que vous trouviez depuis un an à l'intérieur de ce magazine change de mode de diffusion : il sera désormais déposé en libre-service dans tous les collèges du territoire, au plus près de son lectorat (disponible également sur le site internet du Parc).

Fermeture provisoire d'un tronçon du chemin Jean Racine

Le musée de Port-Royal va entamer des travaux de restauration de la porterie de l'Abbaye. Des camions et autres engins de chantiers vont donc transiter de la RD 91 à la porterie via le chemin Jean Racine. Ainsi, ce chemin sera fermé sur ce tronçon (de la RD 91 aux 100 marches) pendant la durée des travaux, à partir de début septembre, du lundi au vendredi de 8h à 18h et ce jusqu'au mois de février. Un tracé de contournement sera proposé.

Renseignement et tracé sur le site internet du Parc ou en mairie de Magny-les-Hameaux au 01 39 44 71 71.

Les Parcs à travers le monde

A quoi sert un Parc ? A travers le monde, des réponses originales sont apportées à cette question.

Pour l'homme de la rue, qui retient l'image télévisuelle des grandes réserves africaines, un parc se résume à un vaste espace de nature protégée où la place de l'homme reste contenue. En réalité, il existe toutes sortes de parcs, aux usages bien différents, loin de l'image classique du Kilimandjaro. Cette diversité a inspiré les créateurs des Parcs naturels régionaux français, qui à leur tour font école. La richesse du concept pourrait bien ainsi être un sésame pour une vie de meilleure qualité...



Les caractéristiques d'un parc diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. La taille par exemple peut varier considérablement de quelques kilomètres carrés à plusieurs dizaines de milliers. Aux Etats-Unis où est né le premier parc au monde, à Yellowstone en 1872, les plus grands atteignent la superficie de plusieurs départements français, de même en Afrique.

Une définition unique impossible

L'accès peut être ou non réglementé et matérialisé par une frontière physique. Pour les responsables des parcs français, la question paraît saugrenue, seuls des panneaux en entrée d'agglomération signalent l'entrée dans un Parc naturel régional ou dans un Parc national. Elle ne l'est pas aux Etats-Unis, en Afrique ou en Inde où les visiteurs doivent sinon payer l'accès, du moins franchir physiquement les barrières et dépasser des guérites où stationnent des gardes en uniforme, comme au Kerala : les troupeaux d'éléphants presque domestiqués sont pourtant bien pacifiques... mais les tigres rôdent !

Comme ici en Inde, les Parcs peuvent être des réserves pour la faune sauvage où l'homme n'a pas droit de cité.



Yellowstone, premier parc, créé en 1872



La place de l'homme y est également très variable, à peine tolérée dans certains parcs, au cœur du projet au contraire dans d'autres. La France a choisi de distinguer deux modèles, les parcs nationaux qui se fixent pour but de préserver avant tout la faune et la flore sauvage, parties prenantes de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), et les Parcs naturels régionaux qui dès leur création en 1967, sont définis comme des territoires ruraux habités au patrimoine remarquable.

L'origine du Parc naturel à la française



1966 à Lurs-en-Provence : politiques, paysans, poètes, architectes sont réunis pour inventer un Parc "à la française"

Pour concocter ce second modèle, une centaine de personnalités de tous horizons (architectes, aménageurs, ministres, fonctionnaires, responsables d'associations, hommes de théâtre, poètes...) se sont réunis en septembre 1966 à Lurs-en-Provence. Ce séminaire, entré dans la légende des PNR, est toujours considéré comme l'étape fondatrice du parc naturel à la française. Dès cette époque, la détente, le repos des hommes et

le tourisme » sont associés à des territoires remarquables pour leur flore, leur faune et leur architecture rurale. Cela se traduit par trois objectifs : équiper les « grandes métropoles » en aires de détente ; animer les secteurs ruraux en difficulté ; mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel par de nouvelles voies de développement. L'année suivante, 14 futurs directeurs de Parcs, mandatés par la DATAR, entament un Tour du monde (lui aussi resté célèbre dans le petit monde des PNR), afin d'y observer les réalisations intéressantes des parcs étrangers. Ils en rapporteront profusion d'idées très fécondes pour les décennies suivantes. Retour sur ces exemples.

Vu dans les parcs étrangers

En effet, tout se rencontre à l'étranger, des parcs « sous cloche », au décor qui frôle l'opérette, conservatoires d'un patrimoine ancestral

et... là-bas !

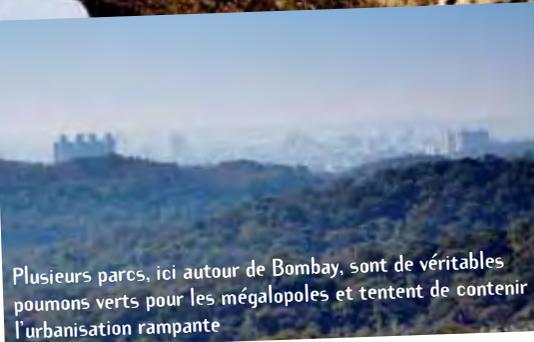
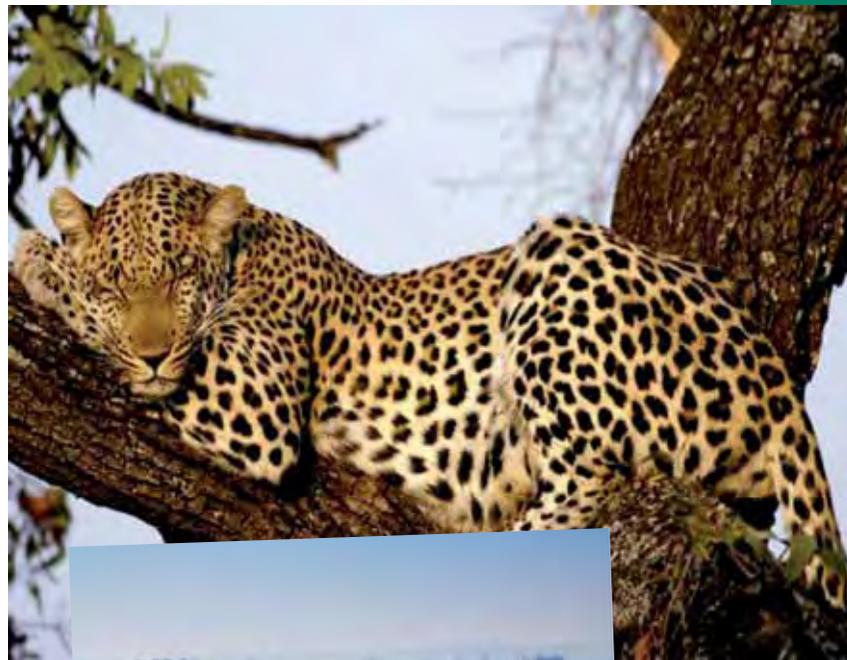
scrupuleusement préservé, des parcs outils touristiques mais également des parcs aux missions plus ambitieuses en termes de développement durable.

New Forest en Grande Bretagne, proche de Southampton, joue l'image d'Épinal par la cohabitation sur des prairies défrichées depuis le néolithique d'espèces domestiquées et d'espèces sauvages : poneys, faisans, cerfs et biches côtoient troupeaux de moutons et de cochons. Tous ces animaux se promènent en liberté sur près de 400 km² de bois, landes et marécages préservés. La vitesse est limitée sur la route et les animaux y ont des droits renforcés. Ce parc donne également une petite idée de l'Angleterre préindustrielle : les "enclosures", des terres sans barrières, qui ont chassé des campagnes les paysans les plus pauvres.

Moins attendus, les objectifs assignés à des parcs en périphérie de grandes mégapoles en développement. Quatre parcs proches de Bombay, du Cap, de Rio de Janeiro, ou de Nairobi, membres du *Réseau des Aires Urbaines Protégées*, ont été progressivement intégrés à l'espace urbain. Créés initialement pour garantir l'alimentation en eau des grandes villes contiguës, ils maintiennent les microclimats urbains à un niveau tempéré, introduisent la nature en ville (le parc Sanjay à Bombay possède la plus forte densité de léopards au monde) et font face à des défis extraordinaires. Le parc Sanjay accueille des bidonvilles de plus de 500 000 personnes à l'intérieur même de son territoire, parvenant difficilement à résister au défrichement et à l'urbanisation rampante.

La même idée d'enclave protégée développant des services environnementaux destinés aux besoins des villes est à l'origine de la création de parcs agri-urbains en Europe. Le parc agricole représente en effet un territoire partagé entre les agriculteurs et les citoyens qui le fréquentent pour leurs loisirs et leurs consommations. De nouveaux liens entre l'urbain et le rural en découlent.

Dans la métropole de Barcelone qui compte 4 millions d'habitants, le parc agricole de *Baix-Llobregat*, un territoire de cultures maraîchères et de vergers coupé par de nombreuses routes, autoroutes et voies ferrées fournit des emplois à environ mille agriculteurs, et 20 % de sa production alimentent le marché urbain proche. La *deputatio* de Barcelone, l'Union des agriculteurs et les conseils des 14 municipalités concernées codirigent le parc. Un plan de développement financé par le programme européen LIFE cherche à maintenir une activité agricole durable par une meilleure gestion



Plusieurs parcs, ici autour de Bombay, sont de véritables poumons verts pour les mégapoles et tentent de contenir l'urbanisation rampante

de l'eau et l'organisation des producteurs en coopératives, participant ainsi à la limitation de l'expansion urbaine.

A Barcelone comme en France, les parcs agraires – une idée soutenue pour le plateau de Saclay par les associations de défense de l'environnement locales et par les agriculteurs exploitants – apparaissent aussi comme des lieux d'expérimentation d'autres modes de vie et de travail. Le « locavore » porte un regard différent sur son environnement et les structures de distribution font la part belle aux initiatives citoyennes et coopératives. Enfin, l'animation locale et la démocratie participative sont des traits communs de ces formes de parcs.

Des modèles qui font des petits...

Aujourd'hui, ces expérimentations, tout comme le modèle français du Parc naturel régional, véritable projet d'aménagement et de développement durable territorial sont étudiées avec soin par de nombreux pays. Le Liban, par exemple, examine la possibilité d'un Parc naturel régional dans la province du Haut Matn dans les premières montagnes à l'est de Beyrouth. Pour les élus locaux venus en délégation en juin 2009 en vallée de Chevreuse, le but d'un tel projet est clairement de lutter contre l'expansion continue de la capitale, dans un pays où le droit de l'urbanisme est faiblement protecteur. C'est aussi une manière de sanctuariser des espaces, loin des querelles archaïques et meurtrières autour de la terre. Dans les parcs naturels poussent ainsi des arbres de paix...

L'outil Parc qu'il soit français ou étranger est un succès : un projet commun et une concertation sans cesse recommencée sont les atouts majeurs présents partout. L'Agence Française de Développement salue cette efficacité et vient de coéditer avec la Fédération des Parcs naturels régionaux un ouvrage de synthèse des différentes formes de soutiens expérimentés par les parcs français à l'étranger : aide à la création d'autres parcs bien sûr, mais également d'écomusées, d'intercommunalités, et autres projets culturels... ■

Anne Le Lagadec



Ce parc agraire (maraîchage et vergers) autour de Barcelone produit pour le marché urbain proche.

Trois hommes et un jardin



Il est des projets qui naissent dans les choux et d'autres autour d'une décoction de Millepertuis. A la Bergerie nationale, un jardin de plantes aromatiques médicinales pousse au milieu des prés. Trois hommes y cultivent leur passion. Visite (en calèche s'il vous plaît).

Ce matin, Stéphane Lorient, animateur patrimoine au Parc (et grand amateur de potions à base de plantes sauvages dans le civil) a rendez vous avec ses deux amis jardiniers du mercredi : Ernst-Peter Andresen, vétérinaire homéopathe-phytothérapeute et Denis Moreau, cocher officiel de la Bergerie. Tous trois ont développé il y a 18 mois un jardin médicinal, expérimental, axé sur le bien-être du cheval avec le soutien du Parc et de la Bergerie nationale de Rambouillet. Ernst-Peter, grande classe, arrive en calèche devant le château. Il propose de nous conduire au jardin à l'autre bout du domaine, du côté du Centre de Formation pour Apprentis. « *Accrochez-vous, ça va secouer,* » annonce l'homme du plat pays. Moi qui comptait prendre des notes, ça s'annonce compliqué. La visite de l'espace aromatique commence en dehors du jardin, dans les sous-bois où les remèdes poussent tout seuls. Tout en conduisant son jeune

cheval avec la précision d'un chef d'orchestre, Ernst-Peter commente la pharmacopée sylvestre qui se niche parmi les 350 plantes recensées dans le domaine. « *Regardez, ici, du Lamier aux feuilles toniques et astringentes.* » Plus loin, l'homme pointe le Millepertuis que Paracelse a décrit au XVI^e siècle comme le remède qui « *ramène le soleil dans les têtes mélancoliques* ». Notre carrosse croise également un pied de Grande Consoude, la même plante utilisée la veille par le spécialiste pour panser la blessure de Colin, le bel étalon qui nous promène. Camomille matricaire, grand plantain, tilleuls au-dessus de nos têtes, Stéphane et Ernst-Peter égrainent le nom des plantes et leurs vertus au rythme des pas de notre monture. L'exposé devient plus enflammé devant l'Achillée Millefeuille, la plante vedette du vétérinaire, connue pour ses propriétés toniques, digestives, anti-spasmodiques et vulnéraires.



Aurone



Mélisse



Sauge



Romarin

Trousse à pharmacie équine

On arrive enfin au jardin où nous attend le troisième homme, Denis Moreau, aussi spécialiste qu'amoureux des chevaux de trait. Dans le jardin installé à la veille des premières neiges cet automne, rien d'ostentatoire. Juste trois griffes dans le sol, tatouage subliminal de la présence encore discrète des trois chamanes. Sur ces grandes bandes de terre recouverte de bois raméal fragmenté (BRF) fourni par Philippe Lequéré, élagueur à La Celle-les-Bordes, les plants de Matricaire, de Sarriette, de Sauge, de Romarin ou de Fenouil ponctuent le sol. Pour nous vanter les qualités du BRF (prononcez beureuf), Stéphane plonge la main dans l'épaisse couche de copeaux de bois et en ressort une terre bien fraîche et noire, « *Et pourtant, il n'a pas plu une goutte depuis des semaines.* » Dans le trio, l'ardent défenseur du BRF se charge aussi d'acheter les plantes selon une convention passée entre le Parc et la Bergerie. A quoi serviront-elles ? A soigner les

10 chevaux de trait et quelques-uns des 75 chevaux de selle de la Bergerie dont le vétérinaire attitré n'est autre que Ernst-Peter. Certaines plantes seront aussi vendues à la boutique gourmande pour être consommées en tisane. Peter-Ernst pratique la phytothérapie depuis

des années auprès des chevaux qu'il soigne et, grâce à sa fine connaissance des plantes, arrive à se passer presque complètement de la chimie. Les traitements puisés dans la nature rendent les bêtes plus résistantes, aptes à se défendre plus facilement sans jamais entraîner d'effets secondaires. Ils peuvent aussi préserver la nature. C'est pourquoi, depuis plusieurs semaines, Stéphane traque l'Aurone de Charlemagne. *Viagra*, stimulant naturel et pansement gastrique. Cette plante médicinale possède également des vertus vermifuges et pourrait être administrée aux chevaux de façon expérimentale.

« *Pour soigner les chevaux, on utilise actuellement un traitement chimique*, confie Ernst-Peter. *Or, on s'est aperçu que certaines molécules se retrouvent dans le crottin et, petit à petit, modifient une partie de la microfaune des sous-bois. Si l'Aurone est efficace, on pourra faire connaître le remède en dehors du domaine.* » Les « essais cliniques » devraient bientôt commencer. La semaine dernière, Stéphane a repéré un pied dans un champ. Les boutures sont en cours.

Slalom aromatique

Pour Denis, l'objectif du jardin est tout autre. « *Il s'agit de défendre l'utilisation du cheval de trait et de donner à la bête une image d'avenir.* » A la Bergerie, les chevaux rustiques jouent d'ores et déjà le rôle d'ambassadeurs. Depuis plusieurs années, ils ne se contentent pas de promener les visiteurs mais se chargent également du débardage, de l'entretien des allées. Dans le jardin aromatique, les percherons ont préparé le sol, tiré les chargements de BRF pour mieux les répartir aux pieds des plantes. Ces prochaines



Les percherons ont préparé le sol et tiré les chargements de BRF



Cueillette des plantes, utilisées pour soigner les chevaux ou des ateliers grand public

Prochains ateliers cueillette au jardin, préparation des plantes médicinales et dégustations, sortie en calèche : 14 septembre et 5 octobre, à 10h (durée 5 h, 35 euros). Réservation 01 61 08 68 70

semaines, ils devraient aussi aplanir les allées sans écraser les Bourses à pasteur et autres plantes stratégiques. « *Ce jardin est un terrain d'entraînement pour les chevaux, confie Denis. Les virages au bout de l'allée sont assez secs. C'est un bon exercice.* »

Jardin mobile

Si le jardin reste encore peu visible aujourd'hui, c'est parce qu'il vient juste de prendre racine. « *Au printemps 2010, nous nous étions installés dans une autre partie du domaine*, explique Stéphane, *mais on nous a demandé de libérer le terrain cet automne pour y installer des hangars. Nous avons dû tout déplacer à la main. Heureusement nous avons pu conserver intacte une grande partie des plantes grâce au BRF.* » Au final, les jardiniers y gagnent même si le déménagement n'a pas été une partie de plaisir. En effet, le terrain actuel est deux fois plus grand.

Avec le printemps, les trois hommes envisagent aussi de faire germer leurs nouvelles idées.

Le trio prévoit aussi d'ouvrir le jardin au public pour présenter les plantes médicinales qu'ils cultivent et celles, sauvages, qui poussent entre les allées. « *Notre projet est né de la volonté de faire converger nos passions et compétences*, rappelle Denis. *Nous le concrétisons pas à pas. Sereinement. Aujourd'hui, nous avons réussi à boucler la boucle en cultivant avec les chevaux les remèdes qui leur permettront de se soigner.* » Et Ernst-Peter de conclure : « *Les chevaux apportent une belle énergie au projet et les plantes résonnent différemment.* » ■

Hélène Binet



Avec ces copeaux de bois (BRF), la terre reste fraîche, malgré la sécheresse et sans arrosage.



RVE, elle a tout d'une grande !

Dans la jungle FM, une « locale » anime la vie du sud-Yvelines jour et nuit. 103.7, c'est à l'origine une histoire de copains, une véritable auberge espagnole née il y a 30 ans à Vieille-Eglise-en-Yvelines.

Radio Vieille Église devenue RVE pour ne pas faire trop « paroisse » emploie aujourd'hui 27 passionnés dont 3 salariés. Donc 24 bénévoles. Chacun 1 h ? Pas exactement même si RVE émet 24 heures sur 24. Plutôt chacun sa spécialité, sa rubrique. Beaucoup de musique mais aussi des flash-infos réguliers qui couvrent l'actualité générale et, surtout, les événements locaux. « Notre raison d'être, c'est raconter ce qui se passe ici, nous sommes un peu le garde-champêtre moderne ! » confie Jean-Pierre Ferrer, président de RVE et l'un des trois cofondateurs de la radio avec Gérard Loinel et Lionel Lefrançois.

Au départ, la rue Cognac Jay, c'était devant le garage de Gérard. Émetteur, ampli, disques et cassettes se contentaient d'une petite étagère à côté de la tondeuse et de la voiture ! « Le garage était notre studio. Porte ouverte, nous interpelions les passants et les voisins pour qu'ils nous parlent de ce qui leur passait par la tête, se souvient Jean-Pierre. Nous étions aux prémices de l'aventure des radios libres. Nous voulions simplement nous amuser, apporter une activité aux jeunes et intéresser les auditeurs à la vie du village. »

La "locale" plaît aux voisins...

La radio était à sa création une activité du foyer rural. Rapidement, les communes voisines sollicitent l'équipe pour relayer les infos locales : Rambouillet, Le Perray-en-Yvelines, puis d'autres. La petite radio du garage a ressenti le besoin de se structurer, de devenir plus pro.

« On s'est auto-formé. Nous avons gardé notre spontanéité et notre naturel, nous n'avions aucune connaissance des règles du

Financement

RVE dispose d'un budget d'environ 90 000 € annuel qui provient :

- d'une subvention de l'Etat (fonds de soutien à l'expression radiophonique),
- du Conseil général des Yvelines,
- de subventions de communes voisines (Le Perray, Vieille-Eglise, Auffargis, Rambouillet...),
- de la publicité (20%).



Les responsables de RVE et les permanents de gauche à droite : au 1^{er} rang : Sullivan : animateur adjoint au chef d'antenne, Lionel Lefrançois : Vice-Président, Jean-Pierre Ferrer : Président ; au 2^e rang : Jean-Marc Josse : chef d'antenne, Stéphanie : animatrice, Amélie : animatrice, Christian Caron : trésorier.

journalisme, nous étions donc sans tabou. Et nous le sommes restés ! Nous posons les questions que les auditeurs ont envie de poser. Cela peut sembler parfois naïf, parfois incisif. Le principe est d'être très ouvert » insiste Jean-Pierre.

L'activité du foyer rural a pris son indépendance pour devenir une association en 1986. Aujourd'hui, RVE occupe l'étage de la salle polyvalente du village : studios, bureaux, local technique. Une salle permet de réaliser des directs avec des invités, des musiciens, etc.

« Jean-Marc Josse dirige l'antenne depuis deux ans, il a apporté des idées neuves qui ont redynamisé RVE. Aidé des deux autres permanents et de toute l'équipe de bénévoles, il a établi une grille très riche qui propose des chroniques quotidiennes ou hebdomadaires sur l'écologie, la littérature, les "coulisses de l'histoire", la bande dessinée, l'astronomie, le tourisme, l'agenda des sorties à proximité et des événements

proposés par le Parc, etc. »

Tous les samedis à 19h, « Carte blanche » est une émission ouverte aux talents locaux. Ambiance Dance floor en soirée les vendredis et samedis tandis que le dimanche matin, la part belle est donnée aux sports.

Formation de "terroir"

« Nous couvrons beaucoup de manifestations extérieures, qu'elles soient sportives, culturelles ou de traditions locales. Nous faisons de la radio de terrain depuis 30 ans. Cela a été très formateur. Nos premiers reportages depuis la voiture équipée en HF sonnaient comme une vieille TSF qui crépitait. Heureusement, nos moyens techniques sont de plus en plus sophistiqués. Notre rayon d'écoute est d'environ 25 km, voire plus dans certaines directions puisque nous atteignons l'entrée de Chartres. RVE est aussi sur le net, impossible d'y échapper !

Ce qui fait ma satisfaction aujourd'hui, c'est d'avoir un programme propre qui sort de l'antenne, 100 % fait à Vieille-Église, une radio artisanale, pur terroir et de qualité pro ! » ■

Patrick Blanc



Espaces cajolés



Un pommier à croquer, une haie buissonnière, un vallon verdoyant... Ici un papillon qui papillonne, insouciant, là une chèvre heureuse devant une ribambelle de belles graminées florissantes et de bleuets aux cœurs épanouis dans cette prairie riante... Derrière cette image, magie bucolique, se cache toujours une pratique rurale, une démarche humaine volontaire. Quelques magiciens de la nature agissent pour préserver des sites, petits ou grands, dont la richesse naturelle est essentielle à notre environnement.

Plus d'un habitat propice au peuple de la nature risque de se raréfier à moins que d'humbles serviteurs endiguent cette dérive des contingents. Parce que ces sanctuaires sont indispensables à l'équilibre de notre environnement, parce que ces paysages nous séduisent, des zones se voient classées, protégées et font l'objet d'attentions particulières : Espaces naturels sensibles (ENS), Réserves naturelles régionales (RNR), Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, etc. Divers acteurs surveillent et entretiennent ces sites qui, s'ils paraissent désert – humainement s'entend – grouillent en réalité d'une vie foisonnante. A l'œil ou à la loupe, les espaces les plus peuplés du Parc, comme ailleurs, sont les sites naturels : ils abritent une biodiversité remarquable – le concept de mixité sociale n'aurait-il pas trouvé là son inspiration ?! – Mais intervenir au mieux sur un site sensible ne

s'improvise pas. La connaissance des espaces naturels, leurs enjeux et interactions avec l'homme sont jugés primordiaux par les techniciens du Parc. A tel point que la nouvelle charte a inscrit en 1^{er} volet de l'axe n°1 : "Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien / Améliorer la connaissance et le suivi de la biodiversité - Connaître et suivre le patrimoine naturel et les relations Homme/nature".

« *Tout part de la connaissance*, insiste François Hardy chargé de mission nature et environnement. *Connaître les espèces, les espaces naturels dont les zones protégées, organiser des réseaux d'observateurs (collectivités, associations, particuliers...)* puis capitaliser ces informations auprès du grand public, tels sont nos objectifs.

Lors de l'établissement de la charte, nous avons recensé un grand nombre de zones d'intérêt écologique particulier situées sur la totalité du nouveau territoire du Parc. Cette démarche vise à conforter ces sites par des modes de gestion adaptée. Le Parc a dès lors besoin de relais locaux pour suivre ou mener les actions identifiées : élus, associations, etc. Notre perspective est de sauvegarder plus d'une cinquantaine de sites durant les 12 années de la charte avec l'aide des acteurs du territoire. »

Une nature pour tous, tous pour la nature !

Le Parc accompagne les propriétaires fonciers concernés dans les opérations à entreprendre par des moyens logistiques et financiers : étude *in situ*, cahier des charges, évaluation de l'économie du projet, dossier de subvention, par exemple pour une réouverture de prairie humide, une gestion de mare, de tourbière ou d'un tronçon de rivière, une prairie pâturée, une haie champêtre, les bordures

Pâturage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



d'espaces agricoles, mais aussi un patrimoine bâti servant d'abri à une espèce faunistique protégée, etc.

Particuliers, communes, agriculteurs peuvent être concernés quelle que soit la surface considérée. Une petite mare ou un verger sont tout autant susceptibles de bénéficier d'un soutien et d'une intervention du Parc, qu'un grand espace de plusieurs hectares. En témoignent les quelques exemples suivants, achevés ou en voie d'achèvement cette année.

Les Grands prés de Vaugien à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Pâturage en entrée de village

Dénommée "Val et coteau de Saint-Rémy", la première Réserve naturelle régionale du Parc classée en 2008 est constituée de prairies humides, dont une traversée par l'Yvette, d'un coteau pour partie en boisement, pour l'autre en prairie, ré-ouverte en 2004 et depuis pâturée, d'un étang et d'un verger créé récemment.

L'aboutissement de ce projet est le fruit d'un partenariat entre la commune, le Parc, la Région Île-de-France, qui est l'autorité de classement de la réserve et financeur à 70%, l'Agence de l'eau pour l'acquisition d'une parcelle et des travaux de restauration, et des éleveurs. De plus, lors du défrichage, près de 500 arbres ont été bûcheronnés et vendus aux habitants au profit des écoles ! Un bel exemple de synergie entre acteurs institutionnels, élus, professionnels et particuliers... A l'origine, le fond de vallée avait été acquis grâce l'Agence de l'eau. Puis la commune a acheté le terrain mitoyen dit de la Glacière. A sa demande, le Parc a ensuite réalisé

un diagnostic et étudié un plan de gestion du site. Après évacuation d'une décharge sauvage, défrichage, plantation d'une dizaine de pommiers sur 3600 m², délimitation à l'aide d'une clôture rustique de trois parcelles pâturées par des vaches, des ânes et des poneys, la commune saint-rémoise abrite aujourd'hui une Réserve naturelle de 80 hectares propice au développement de la biodiversité et inscrite dans la trame verte et bleue identifiée sur le territoire du Parc. Elle est une source d'alimentation pour les flux d'espèces animales et florales. Située en entrée de ville lorsqu'on arrive de Gif-sur-Yvette, elle crée aussi une zone de transition paysagère particulièrement agréable avec les espaces bâtis.

L'allée du château de Courson

Il suffit d'un mètre !

Le chemin d'accès au château est bordé d'une prairie naturelle (non amendée) de part et d'autre. Cette allée d'environ 400 mètres de long est aussi un lieu de stationnement lors des Journées des plantes en octobre et en mai. Mais elle abrite également le papillon *Thymelicus acteon* (l'Hesperie du chiendent), seul endroit où il a été recensé dans la région lors des inventaires écologiques préalables à l'élaboration de la charte du Parc. Cet insecte lépidoptère s'est



L'allée du château de Courson, un refuge pour le papillon *Thymelicus acteon*



L'Etang des Noës



L'allée du château de Courson, un refuge pour le papillon *Thymelicus acteon*



Les hôtes nocturnes de l'Eglise de Montfort-l'Amaury

multiplié depuis, protégé par le mode de gestion de l'allée. Le propriétaire ne tond les abords du chemin qu'une seule fois par an, juste avant les Journées des plantes, et laisse au papillon un ourlet d'un mètre non tondu ! Cette espèce calcicole qui aime d'habitude les milieux très chauds, a trouvé sur ce sol où affleure une couche de calcaire les conditions favorables à une villégiature devenue permanente grâce aux bons soins de ses hôtes !

L'église de Montfort-L'Amaury

Combles aménagés !

Sous le toit du saint édifice est abritée une nursery unique en Île-de-France... D'avril à octobre, une colonie de Grands Murins niche en ce haut lieu spirituel. Espèce de chauve-souris gravement menacée de disparition dans le tiers nord du pays, elle méritait une attention particulière. Le conseiller municipal Gilles Hacquin et les chargés du Parc ont œuvré main dans la main pour étudier un cocon le mieux adapté possible à la reproduction du chiroptère : espace clos et sans courant d'air pour un confort thermique (les petits ont besoin d'une chaleur constante), grilles d'accès interdisant le passage de prédateurs (pigeons et chouettes), éclairage de l'église déplacé pour ne pas affecter l'horloge interne des mammifères (risque d'avoir moins de temps nocturne pour chasser et donc se nourrir), etc. Les mesures retenues ont été mises en œuvre par les

services techniques de la commune, les techniciens du Parc, l'association Athena 78 et le Muséum national d'histoire naturelle pour le comptage des individus. Les travaux menés pour leur habitat sont assortis d'un suivi du parcours des chauves-souris sur leur territoire de chasse : hautes futaies, clairières, points d'eau. Celui-ci peut atteindre 15 à 20 km, il est donc souhaitable de préserver des corridors boisés sur leur passage, tant en ville et sa périphérie qu'en forêt et d'inscrire ces corridors en sites naturels classés. Le suivi



Restauration écologique des prairies autour de l'étang des Noës



quelques animaux rustiques en pâturage extensif – poneys Shetland, chevaux de Camargue... – ont également participé à la préparation, à l'entretien du site et à un échange constructif et pédagogique d'expériences avec le Parc. La commune confiera ensuite à deux de ses agents techniques le débroussaillage du site durant quelques heures par an. Un projet très participatif et constructif !

Pré communal à Châteaufort

Les bonnes solutions d'autrefois

La très forte pente qui caractérise le petit pré sous l'église du village rend son entretien difficile pour les services techniques de la commune. Le directeur de l'équipe s'est alors posé la question : mais comment faisaient-ils avant pour maintenir ce pré ouvert ? Il a alors contacté le Parc et des éleveurs pour étudier la mise en place d'un pâturage de moutons et de chèvres, comme dans le passé. Une idée pratique et écologique à laquelle s'ajoute une dimension paysagère particulièrement plaisante puisque le pré se situe à proximité de l'école. Ce type de projet, aujourd'hui encore à l'étude à Châteaufort, séduit les agriculteurs obligés de diversifier leur activité.

« Les prairies humides signent le patrimoine paysager du Parc, note Alexandre Mari, chargé d'étude nature et environnement. Leur gestion idéale se fait par le pâturage. Nous avons la chance d'avoir à nos côtés des éleveurs passionnés avec qui nous pouvons tester et affiner ces modes de gestion : surface par type d'animal, périodes, choix de leur alimentation, développement parallèle d'espèces à protéger, etc. Les pratiques pastorales qui ont fait leur preuve autrefois présentent à nouveau aujourd'hui des solutions concrètes très intéressantes sur tous types de parcelles et de surfaces, même petites. » ■

Patrick Blanc

nécessitera la présence d'une trentaine de personnes équipées de matériel (capteurs-émetteurs) durant 3 à 4 nuits : membres d'associations, ONF, prestataires qualifiés afin de détecter le passage des animaux.

Enfin, une valorisation locale par le biais d'une exposition et d'informations dans le bulletin municipal et auprès des écoles donne à ce projet de protection une envergure exemplaire.

L'étang des Noës au Mesnil St Denis

Symphonie pastorale d'entraide !

La restauration écologique des prairies humides qui bordent l'étang des Noës a réuni une somme remarquable de bonnes volontés. Aux côtés d'élus et de techniciens du Parc se sont côtoyés des publics très divers. Les travaux les plus "lourds" ont été assurés par des entreprises spécialisées (création d'îlots, pose de passerelles, de clôtures et d'une pompe-buvette pour le bétail) tandis que l'entretien des espaces a donné lieu à des chantiers nature : les uns avec des collégiens, organisés par le Parc, d'autres avec des comités d'entreprises qui proposent à leurs salariés de s'aérer en réalisant une journée utile pour l'écologie ! Les éleveurs qui ont placé cet été

Les mesures agro-environnementales (MAE)

ou quand agriculture se conjugue avec biodiversité et protection de l'eau.

De nombreux exploitants du Parc ont déjà souscrit dans le passé à des programmes agro-environnementaux. Les MAE nouvellement mises en place dans le cadre d'un partenariat entre le Parc et la Chambre interdépartementale d'agriculture et co-financées par le Conseil Régional d'Ile-de-France et l'Europe encouragent les agriculteurs à agir pour l'environnement en modifiant certaines pratiques. Grandes exploitations céréalières, prairies, vergers, haies, talus, arbres isolés ou bosquets, les propositions de valorisation de ces espaces sont multiples. Parmi ces mesures, il est proposé par exemple de conserver une ou plusieurs bandes enherbées de 5, 10 ou 20 mètres de largeur sans aucun traitement phyto le long des grandes cultures, au profit de la reproduction de la petite faune de plaine et de la flore ou en guise de bandes-tampons et filtrantes contre la pollution de l'eau, le ruissellement et l'érosion. La diminution par étape des produits phytosanitaires, l'adoption d'une gestion extensive des prairies pour favoriser les habitats de certaines espèces, l'entretien de haies, de boisements le long des cours d'eau, de mares et de rigoles de drainage sont autant de gestes qui contribuent à lutter contre la pollution de l'eau, l'érosion des sols et à maintenir des corridors écologiques. Ces mesures incitatives bénéficient en retour d'une indemnité financée à 55 % par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), calculée en fonction des surfaces concernées et du ou des programme(s) choisi(s). Les premiers diagnostics ont débuté en avril et plusieurs agriculteurs se sont engagés.





Retour sur expérience

Du beurre dans les épinards

Dès 1999, le Parc avait obtenu de l'Etat un *Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce* (FISAC). Ces moyens importants, qui ont déjà permis de soutenir l'économie et les emplois locaux, viennent d'être reconduits en 2011 pour 6 ans. De nombreux commerces et entreprises vont pouvoir en bénéficier...

De 1999 à 2005, le premier FISAC a bénéficié à plus d'une centaine d'entreprises réparties dans les 21 communes du Parc. Modernisation pour une moitié d'entre elles, création d'activité pour plus d'un quart, transmission ou reprise d'activité pour les autres, la manne financière a également permis d'agir en faveur d'emplois locaux : près de 210 emplois modernisés, 37 sauvegardés et 75 créés.

Le bilan réalisé 10 ans après le lancement de ce soutien à l'économie locale montre que 93,2 % des entreprises aidées étaient toujours en activité.

En 2011, 1,5 million pour 6 ans

Après les résultats encourageants des dix premières années, le Parc a pu négocier un nouveau FISAC qui a démarré en mars 2011 pour une durée de 6 ans et une enveloppe globale de 1,5 million d'Euros. Dès ce printemps, les projets d'une quinzaine d'entreprises ont été retenus. Celles-ci bénéficieront d'une subvention pouvant atteindre 30 % du coût de leur matériel dans la limite d'un plafond d'investissement annuel de 75000 euros, soit 25000 euros d'aide !

Qui peut bénéficier de ces aides ?

Commerces alimentaires, boutiques de service, restauration mais aussi artisans, activités touristiques, etc., tous les domaines d'activités et toutes les demandes sont étudiées.

Les aides couvrent les investissements nécessaires à la création ou la modernisation de l'activité : aménagement et agencement du local, achat de matériel et de mobilier, voire de véhicule spécifique. Le comité d'attribution valide l'attribution d'aides financières et assortit son avis de recommandations, par exemple le suivi par un parrain (chef d'entreprise expérimenté) et/ou par le PNR qui conseillera le bénéficiaire durant la période cruciale du démarrage lors de la création d'une activité.

Le FISAC finance aussi :

- des aides aux associations de commerçants, à l'association des artisans d'art, au développement de la marque Parc...
- un poste de chargé d'études PNR consacré à l'aide et à l'accompagnement des entreprises.

et projette de financer :

- un fonds d'aide aux communes pour la préemption de locaux d'activités commerciales et artisanales existantes,
- des requalifications de locaux et de zones d'activités,
- des audits d'accès handicapés dans les commerces,



Il faut s'adresser à Olivier Sanch, chargé de mission et Xavier Stephan, chargé d'études Développement économique du Parc : « Nous instruisons les dossiers FISAC et accompagnons les porteurs de projets avec l'objectif de dynamiser le tissu économique local, de soutenir les commerces de proximité et les services qui facilitent la vie des habitants. Nous aidons aussi à trouver des locaux, à monter des business plan et des dossiers de subventions. » ●

Pour les contacter : 01 30 52 89 46 ou economie@pnr-chevreuse.org

Patrick Blanc

Les premières entreprises aidées

Pérenniser l'existant : A Poigny-la-Forêt, l'auberge « Au bois Doré » qui était en vente a pu être reprise, modernisée (mise aux normes des locaux) et ré-orientée vers une gamme « brasserie » plus accessible. Rénovation et mise aux normes des locaux également à la boulangerie du château à St-Rémy-lès-Chevreuse.

Une activité d'élagage s'est vue reconduite par un jeune repreneur à St-Léger-en-Yvelines.

Le projet de réaménagement intégral du restaurant « La belle époque » à Châteaufort a été retenu dans la limite du plafond fixé par le FISAC.

Soutenir les créations d'activités : Boutique de dépôt-vente/achat de prêt-à-porter à Chevreuse, magasin bio à Magny, salons de coiffure à St-Rémy-lès-Chevreuse et à Chevreuse, bar à vins à St Léger-en-Yvelines, pizzeria à Chevreuse, salon de thé à Rochefort-en-Yvelines, restaurant japonais à St-Rémy-lès-Chevreuse...





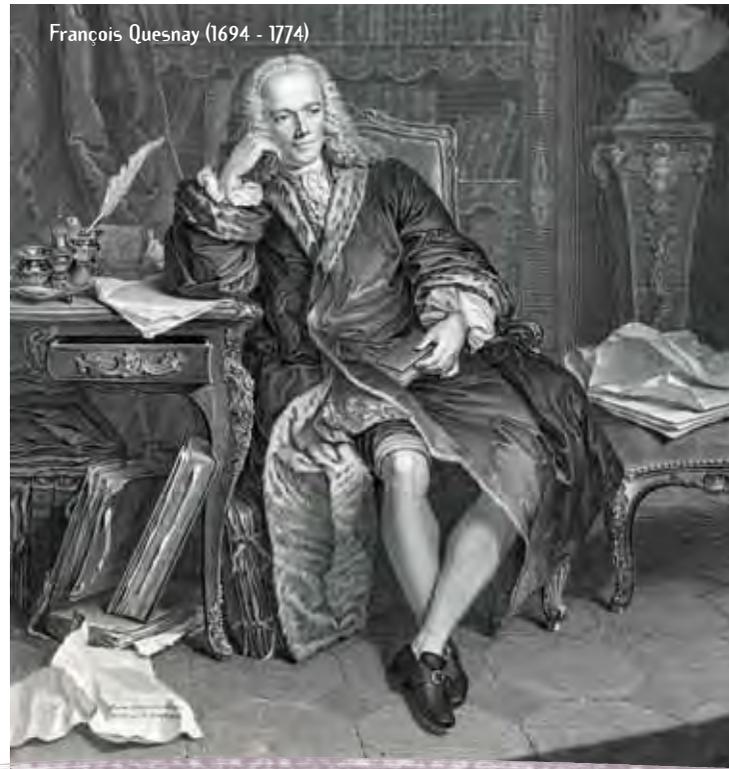
Le fabuleux destin de François

Peu connu de la plupart des français, François Quesnay, est pourtant un homme qui a marqué le siècle des Lumières et l'histoire économique. Né en 1694 à Méré*, il s'est illustré par sa contribution innovante à la pensée économique du 18^e siècle. Fils de laboureur, il vécut à Méré une enfance modeste. Il y demeura jusqu'à l'âge de 17 ans avant de devenir apprenti graveur à Paris puis chirurgien à Mantes. Il connut alors une ascension sociale fulgurante qui le mena du cercle des Encyclopédistes à la cour de Versailles où il fut anobli par Louis XV. Retour sur un parcours étonnant à travers les Yvelines !

François Quesnay est né en 1694 dans la commune de Méré. Son père laboureur y possédait une ferme, rue de la Longue Toise, et quelques champs apportés en dot par sa mère.

Une enfance rurale à Méré

Modeste, il n'était point pauvre. Son père devait avoir une certaine instruction puisqu'il occupait le poste de receveur pour le compte de l'abbaye de S^t Magloire dont dépendait le prieuré de Méré. Deuxième fils d'une famille qui comptait 13 enfants, son avenir de paysan semblait tracé. Son frère aîné s'étant engagé dans le commerce, au décès de son père alors qu'il n'avait que 13 ans, il était tout désigné pour reprendre la ferme familiale. On raconte qu'à cette époque, François Quesnay ne savait ni lire, ni écrire. Ce serait le garçon de ferme de ses parents qui lui aurait appris à lire



dans un almanach rural. Curieux, il accède rapidement à des ouvrages littéraires et s'initie, grâce au curé de Montfort-L'Amaury, aux rudiments du grec et du latin. Dès lors, il n'a de cesse que de se procurer des livres. La légende prétend qu'il n'hésitait pas à parcourir dans la journée les 80 kilomètres aller-retour qui le séparent de Paris, tout en ayant lu, au retour, les livres qu'il y avait achetés ! Passionné d'anatomie, il fit ses premières tentatives chirurgicales chez des barbiers et rebouteux de Montfort-L'Amaury et d'Ecquevilly.

Un économiste reconnu : inventeur de la comptabilité nationale

The image shows a reproduction of the 'Tableau Économique' by François Quesnay. It is a complex flow diagram with multiple columns and rows, representing the circulation of products and money between different social classes (nobles, farmers, artisans, etc.). The diagram is dense with text and arrows indicating the direction of flow.

François Quesnay reçoit à Versailles de nombreux intellectuels et pose avec Mirabeau (père du célèbre révolutionnaire) les fondements d'un nouveau courant économique qui prendra le nom en 1763 de « Physiocratie » ou « Gouvernement de la nature ». La thèse que développent les physiocrates part du principe que la nature est mère de toutes richesses. Dès lors, l'agriculture y apparaît comme le fondement de toute activité économique sans laquelle les autres activités (commerce et manufactures) ne peuvent se développer. Cette doctrine connaît des adeptes dans la bourgeoisie et la noblesse et donnera lieu à

des tentatives d'intensification de l'agriculture, notamment en Ile-de-France. François Quesnay rédige en 1758 le « *Tableau économique* » qui est une première tentative de modélisation des relations économiques qui existent entre les différentes catégories sociales. Ce tableau est considéré comme l'une des prémices de la comptabilité nationale moderne. Par ailleurs, François Quesnay contribua en tant que rédacteur à l'« Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert.

Une fin de vie à Versailles

Jusqu'à la fin de sa vie, François Quesnay habitera au château de Versailles, assistant à l'agonie de Madame de Pompadour en 1764 et à celle de Louis XV en 1774. Il y meurt en décembre 1774, seul et infirme mais en ayant eu la joie de voir la mise en application, sous le règne du jeune Louis XVI, de certains de ses principes économiques, à travers la libéralisation du commerce du grain. Il assistera également à la consécration officielle de la profession de chirurgien par la construction du collège de chirurgie à Paris.

adeptes dans la bourgeoisie et la noblesse et donnera lieu à

Quesnay, enfant de Méré

Apprenti graveur à Paris

A l'âge de 17 ans, il quitte Méré pour entrer en tant qu'apprenti dans un atelier de gravure à Paris. Il loge dans le 5^e arrondissement chez un graveur dénommé Cochin, père du graveur Charles-Nicolas Cochin. Il se met alors à fréquenter des chirurgiens à l'Hôtel-Dieu.

Chirurgien à Mantes

En 1716, il revient dans notre région pour exercer la chirurgie à Orgerus puis à Mantes. Il épouse en 1717 Jeanne Catherine Dauphin, fille d'un épicier parisien. Ils eurent quatre enfants dont deux seulement survécurent. En 1718, il obtint à Paris le titre de chirurgien qu'il exerça à Mantes jusqu'en 1733.

En 1728, il perd sa femme de suite de couches. Il se consacre dès lors entièrement à l'étude. Il publie quelques ouvrages médicaux réfutant l'intérêt de la saignée et suscitant ainsi la polémique dans le corps médical.

Sa renommée grandissant, il accède à la bourgeoisie de Mantes et aux cercles restreints des salons parisiens. La dernière trace de son passage à Méré remonte à 1731, date à laquelle il liquide les biens de sa mère décédée en 1730.

Médecin en campagne des Flandres

Appelé en 1734 au service du duc de Villeroy, il suit le duc auprès des armées de Louis XV et c'est à Pont-à-Mousson qu'il obtient le titre de médecin.

Au service de la marquise de Pompadour

Sa réputation médicale, intellectuelle et sa discrétion, lui valurent en 1749 d'être appelé à la cour de Versailles, au service de Madame de Pompadour alors favorite du Roi. Il y fut logé dans un entresol au-dessus de l'appartement de la marquise dont il fut un intime. Il la suit dans ses nombreux déplacements, partageant ses soucis de santé et ses angoisses sans cesse ranimées par la peur d'être chassée de la cour. En 1752, il achète la charge de premier médecin du roi.

Anobli par Louis XV

Il est anobli par Louis XV pour avoir guéri le Dauphin rescapé de la petite vérole. Son blason qui comporte trois pensées lui aurait été attribué par le roi qui l'appelait « mon penseur ». La devise « *Propter Cogitationem Mentis* » signifie « *Comme les pensées de votre esprit* ». C'est depuis devenu l'emblème du village de Méré. ■

Hélène Vergonjeanne



Le village de Méré en 1950

Méré rend hommage à Quesnay !



Depuis 1896, une stèle surmontée d'un buste de François Quesnay se dresse sur la place de l'église rendant ainsi hommage au talent d'un homme qui a largement contribué à alimenter les courants de pensée très novateurs du siècle des Lumières. Le buste d'origine a été remplacé depuis et fut inauguré en 1994 pour le tricentenaire de la naissance de François Quesnay. A cette occasion, de nombreux Méréens évoquèrent, à travers un défilé et un spectacle costumé, la mémoire de l'illustre enfant du pays. L'association d'histoire et du patrimoine de Méré lui rend hommage à travers le nom qu'elle s'est donnée : « Les amis de François Quesnay ». Une des rues principales et la bibliothèque portent également son nom. Depuis 2008, il est également le héros d'un roman historique.**



*autrefois dénommé Merey

** *Un laboureur à Versailles* publié en 2008 aux éditions de l'Harmattan.



Changements de cap

Se reconverter, changer de métier, réfléchir pour mieux rebondir, la vie professionnelle n'est plus un long fleuve tranquille. Terminées les carrières au long cours dans la même entreprise. Aujourd'hui, on passe d'une barque à l'autre porté par les vents et courants. Dans le Parc, nombreux sont les artisans et commerçants qui le sont devenus après une première vie comme cadres en marketing, analystes informatiques ou électriciens. Présentation d'une poignée de convertis heureux. Très heureux.

Ouverture éclair

Si l'on devait trouver un point commun entre les différents métiers qu'elle a exercés, ce serait sans doute le contact avec les autres. Margaux Dos Santos a fait ses armes comme assistante commerciale dans une grande entreprise. Elle habitait alors à Epinay-sur-Seine. Elle arrive en vallée de Chevreuse en 1989 pour se lancer, avec son mari, dans la restauration. « Au bout de 20 ans, j'étais usée, confie-t-elle. Je me suis offert une pause de deux ans. » Là, Margaux fait le point. De croix, de mousse, avant ou rabattu. « J'ai toujours beaucoup tricoté et cousu. Lorsque mes enfants étaient petits, je leur confectionnais leurs vêtements de tous les jours mais aussi leurs costumes de fête. Ça a toujours été ma passion. » En 2009, Margaux apprend que la mercerie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est à reprendre. Tentée, elle consulte son entourage. « Je m'étais juré de ne pas repartir dans un commerce, confie-t-elle, c'est trop de soucis. » Mais sa fille et ses amis la poussent à se lancer dans l'aventure. « On n'a qu'une vie après tout. » Aujourd'hui Margaux baigne dans un océan de boutons, d'élastiques, de dentelles, d'aiguilles et tout ce qui fait le bonheur d'une mercerie. Du fil à revendre elle en a à la pelle mais rarement à retordre. « J'ai l'impression que ce magasin m'attendait et que j'attendais ce magasin. Aujourd'hui, j'y suis comme un poisson dans l'eau. »

● **Mercerie Julie, 14 av du Général Leclerc, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 01 30 52 03 45**



Histoires de volumes

« J'étais hier chef de projet en publicité, je suis aujourd'hui céramiste, est-ce un grand écart ?

Ce n'est pas si sûr. » Après des études d'arts graphiques, Stéphane Clouet a tout fait, du décorateur à l'éducateur en passant par le bâtiment. En 1985, il intègre le secteur de la communication et multiplie les expériences de PLV (publicité sur lieu de vente), muséographie, d'agencement de magasins. « Je mettais en volume ce que les autres dessinaient sur le papier. » Tout cela lui plaît jusqu'à lui faire (presque) oublier les trajets Paris/Choisel qu'il effectue pendant une quinzaine d'années. Mais au fil du temps, les conditions de travail changent. Les pressions économiques se font plus grandes jusqu'à devenir insupportables. Les activités sont délocalisées. Le seul critère dominant devient la rentabilité et ce, bien souvent, au détriment de la qualité et des valeurs humaines. « Il arrive un jour où l'on se dit que ce n'est plus tenable et qu'il faut reconnecter son cerveau. » Le sien lui dit de se tourner vers la peinture et la céramique. « J'ai quitté mon ancien poste un vendredi et le lundi suivant je commençais à tourner. » Stéphane ne suit pas de formation spécifique mais travaille comme un fou. Son rythme ? 10 à 12 heures par jour. Son salaire ? Le tiers de ce qu'il gagnait auparavant. « La différence est que je travaille là où j'habite, je connais mes voisins, je vois grandir mes enfants. Au début c'était un peu spécial de se retrouver ici à plein temps. Peut-être faut-il être un peu ours ? Moi, en tous cas, je me sens bien dans ma tanière. »

● **Stéphane Clouet, 12 route de la Grange aux moines, Choisel, 01 30 52 90 51**

Idée fixe

Stéphane Rous est éleveur d'escargots depuis une dizaine d'années mais il aurait pu commencer il y a 25 ans. « Sauf qu'à l'époque, c'était vraiment marginal. C'est pourquoi j'ai choisi un autre secteur inédit : réparateur de pare-brise. » Pas grand chose à voir donc, si ce n'est le caractère innovant des deux activités. « Au bout de 15 ans, j'avais vraiment fait le tour. Je suis retourné à mes premières amours. » Installé à Senlis depuis 2002, Stéphane s'occupe de ses 135 00 escargots comme s'il l'avait toujours fait. « Ma première vie professionnelle m'a donné toutes les cartes pour réussir : gestion, organisation, développement, mes différentes recherches et ma formation à l'héliciculture m'ont permis de partir sur de bons rails ». Désormais, Stéphane ne connaît ni les dimanches, ni les jours fériés mais ne compte pas pour autant changer de voie. « Dans la vallée, on est en vacances toute l'année. »

● **Ferme de Fanon, Route des Essarts-le-Roi, Senlis, 06 80 06 05 87**



Jouer à travailler

« *Devenez le pilote de votre passion* », telle est la maxime d'*Au P'tit modèle*, la boutique de modélisme que Yannick Truault a ouverte l'an passé. C'est aussi la devise de l'ex-électricien qui n'a pas hésité à quitter son employeur quand l'occasion s'est présentée. « *Dès que j'ai su que la boutique du Mesnil-Saint-Denis cherchait un repreneur, je n'ai pas sourcillé. Je suis passionné de modélisme depuis mes 12 ans. Ce commerce était pour moi.* » A 36 ans, le jeune homme se dispense de formation, de coach ou autre accompagnement pour monter son affaire. « *Je suis pilote et moniteur au sein d'un club d'aviation (de modèles réduits), je connais les marques par cœur. Et les loopings ne me font pas peur.* » Un an jour pour jour après l'ouverture de sa boutique, Yannick plane aussi bien que les modèles EasyStar ou Smart Fly. « *Non seulement ça marche mieux que prévu mais en plus j'ai l'impression de jouer toute la journée. Je n'ai aucun regret.* »



Reconversion haut la main

Lorsqu'elle a une idée dans la tête, Nathalie Vieira l'a aussi dans les mains. « *J'ai toujours voulu travailler dans l'esthétique, mais lorsque j'étais au lycée c'était un métier très dénigré.* » Nathalie termine sans conviction ses études de secrétariat. Ensuite et dans le désordre elle devient secrétaire, s'engage dans l'armée, tient les rênes d'une agence commerciale... jusqu'en 2008 où elle profite d'un licenciement économique pour revenir à ses premières amours. CAP d'esthétique, formations à la réflexologie plantaire, découvertes des massages ayurvédiques et californiens, cours à l'école européenne du toucher... pendant deux ans, cette passionnée exerce ses mains et consolide son CV. Son projet professionnel s'affine en même temps que les silhouettes qu'elle modèle avec talent. En 2010, Nathalie ouvre officiellement sa cabine de soins dans une partie de sa maison du Mesnil-Saint-Denis et crée sa société : *Nelsonsensations*. Quelques mois après l'ouverture de son affaire, Nathalie partage son temps entre les grands hôtels et sa cabine à elle. La bouche à oreille fonctionne à merveille.



Retour aux sources

« *Se reconverter ? C'est tout simplement apprendre à se poser les bonnes questions et à s'écouter. Parfois les virages peuvent sembler extrêmes en apparence, mais en réalité, ils ne sont qu'un retour au point de départ. A ce que l'on est intrinsèquement.* » explique Laurence Frayssinet dont la trajectoire professionnelle ressemble à un grand 8. Analyste informatique dans une première vie, elle s'apprête aujourd'hui à ouvrir un salon de thé « bio-inspiré » à Rochefort-en-Yvelines. « *Petite, j'ai toujours été la porteuse d'eau, celle qui sert à boire aux invités et qui fabrique des potions magiques pour son monde imaginaire.* » En 1999, après 15 ans de missions dans toute la France, la jeune maman décide de laisser tomber les octets pour s'occuper de ses filles et renouer avec la nature. « *Le vert pour moi, c'est vital.* » Elle quitte la Défense pour le sud du Parc et, très vite, s'investit dans le secteur associatif local. Douze ans plus tard, Laurence sent qu'il est temps de remettre le pied à l'étrier. Introspection et bilan de compétences la mènent à l'évidence : créer un salon de thé dans un cadre enchanteur. « *Un petit Giverny* » s'amuse-t-elle. Ses filles comme ses amis ne l'imaginent pas ailleurs. *Nature'L* (comme Laurence) ouvre donc ses portes cet été. « *Les démarches sont parfois compliquées mais c'est un vrai bonheur de travailler enfin en accord avec ses idées.* »



*Vous souhaitez développer
votre activité ?
Ça tombe bien, le Parc est là pour
vous accompagner.
economie@pnr-chevreuse.org*

Hélène Binet

Le vert est dans la ville

Alphonse Allais voulait que l'on construise les villes à la campagne. Le Parc retourne la plume de l'écrivain et souhaite réinviter la nature en ville. Comment accueillir la verdure sur le bitume ? Comment favoriser la biodiversité sur le pavé ? Réponse en 4 actes.

1- Changer de regard

Si l'on en croit les courriers reçus en mairies, les pissenlits et autres plantes qui poussent aux pieds des arbres ou sur les bords de trottoirs n'ont vraiment pas la cote. On les trouve sales, limite infréquentables. On demande à ce qu'ils soient arrachés sur le champ alors que l'on semble mieux accepter les motos et les panneaux publicitaires qui fleurissent ici et là. Laideron le Laiteron ? Vilain le Plantain ? Si l'on prend la peine de se pencher pour regarder de plus près ces soi-disant mauvaises herbes, on aperçoit une incroyable diversité : du pâturin, de la renouée des oiseaux, de l'orge des rats, de la laitue sauvage... A Paris, le Muséum d'Histoire naturelle a étudié les pieds d'arbres et répertorié 150 espèces différentes avec une moyenne de 4 espèces par pied. Les scientifiques trouvent cela tellement intéressant qu'ils ont même lancé un inventaire participatif pour mieux connaître ce qui pousse sur la chaussée, <http://sauvages-demarue.mnhn.fr>. Toutes les communes d'Ile-de-France seront prochainement concernées par ce projet.

7 français sur 10 estiment qu'il n'y a pas assez de vert en ville

2- Jardiner avec discernement

Pratiquer la gestion différenciée, voilà la mission des communes. Ne plus entretenir leurs espaces verts de façon uniforme mais adapter leurs pratiques en fonction des besoins des différents milieux. L'objectif est de réconcilier biodiversité et entretien et de faire fonctionner le trio sécurité, esthétique et intérêt écologique. Concrètement ? Au lieu de désherber à coup de glyphosate les trottoirs (et de polluer les rivières : 64% des cours d'eau franciliens sont contaminés par les pesticides), les services techniques peuvent choisir d'autres outils comme le désherbage manuel ou thermique. Il y a urgence ! Les molécules simazine et AMPA (produit de dégradation du glyphosate) dépassent les normes de qualité à la station de Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la rivière Rémarde. C'est pourquoi le Parc vient de lancer un plan de désherbage respectueux de la biodiversité comme de la ressource en eau. Un diagnostic permettra d'évaluer les situations communales. Une réflexion conjointe entre le Parc, les élus et les services des espaces verts permettra, pour chaque village, de trouver des solutions écologiques sur mesure. On agira en prévention en ayant recours au paillage qui permet de se dispenser du désherbage et de limiter l'arrosage. On favorisera les associations de bienfaiteurs en cultivant les plantes qui repoussent les indésirables. Ici, on désherbera mécaniquement avec rotofil ou tondeuse, plus loin, on choisira d'utiliser des techniques de balayage spécifiques. Ailleurs, on optera pour la vapeur d'eau... De nombreuses communes de l'Yvette ont déjà franchi le pas en s'engageant avec succès dans le programme « Phyt'Eaux Cités » relayé par le SIAHVY*.

Un Français sur cinq regrette de ne pas avoir assez de lien avec la nature et les jardins

Des copeaux de bois dans les massifs pour retenir l'humidité et pour garder des plantations bien structurées.



Arrachées par balayeuse ou brûlées, il y a moyen d'enlever les herbes indésirables sans recours aux désherbants chimiques

Pour 93,5% des Français, le contact avec les plantes, les végétaux et les jardins est un aspect important de leur équilibre quotidien.

sols des villes et villages sont imperméabilisés et font ruisseler les produits phytosanitaires jusqu'aux points d'eau. Le plan « Ecophyto 2018 », qui découle du Grenelle II a

3- Faire pousser les herbes folles

Pourquoi les ronds-points à l'entrée des villages devraient tous être ornés de plantes annuelles horticoles, cultivées en serre et à durée de vie limitée ? Géraniums et bégonias ont-ils le monopole des parterres fleuris ? Les coquelicots et les herbes sauvages c'est bien aussi. A Lévis-Saint-Nom, sur le talus qui surplombe la rigole d'Yvette, la commune a choisi de

pour objectif principal de réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici à 2018. Les communes peuvent participer à cet effort collectif. Dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, aux Ulis et dans certaines communes du Parc, on pratique déjà la gestion différenciée. Ailleurs, de nombreuses grandes villes ont fait le pari qu'il était possible de jardiner sans pesticides ni engrais et réduisent un peu plus les doses

chaque année. Certaines villes sont carrément passées au zéro phyto : Angers, Rennes, Pantin ou Versailles. Dans la ville du Roi Soleil, les

On se croirait à la campagne et pourtant nous sommes à l'entrée d'une agglomération de 7000 habitants



semer des graminées sur 170 m². A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la commune a souhaité soigner l'entrée dans son village : sur un terrain de plus de 3000 m², les pommiers ont remplacé les bosquets.

méthodes naturelles ont remplacé les produits chimiques et, ici et là, on laisse la nature reprendre ses droits. Depuis que Versailles est passée au zéro phyto pour ses parcs et jardins et ses allées en stabilisé, 101 000 litres de produits chimiques et 40 kg d'anti-limaces sont évités chaque année. ■

4 – Tendre vers le zéro phyto

Si les communes utilisent moins de pesticides que les agriculteurs, elles sont pourtant responsables de plus de pollution, selon l'agence régionale de la biodiversité Natureparif. Pourquoi ? Parce que les

Hélène Binet

*Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

Les herbes de la biodiversité

Au fait, à quoi ça sert de laisser pousser les herbes sauvages en ville ? D'abord à laisser faire la nature. C'est vrai, après tout, quelles sont les vraies bonnes raisons d'empêcher les fleurs de s'immiscer entre deux pavés ? Un coquelicot qui sort d'une fissure, il n'y a pas plus poétique. Et quand une abeille vient y butiner, on se dit que la nature est bien faite. Toutes ces petites plantes jouent également un rôle fondamental dans la grande chaîne de la biodiversité. Les insectes se régalent de leur nectar ou de leurs feuilles. Les papillons trouvent des cachettes pour se reproduire. Les friches et les prairies fleuries naturelles (ou semées avec des espèces locales) offrent des zones de stabilité et de calme bien appréciables en ville. Dans ces oasis de verdure, insectes, oiseaux, grenouilles, hérissons et autres petits mammifères y vivent nombreux. C'est pourquoi, il est conseillé d'intervenir le moins possible. De ne faucher qu'une fois l'an, lorsque les espèces ont fini de couvrir. Et si l'on peut carrément oublier tondeuse et serfouette, c'est encore mieux.

WANTED

RENOUÉE DU JAPON

Certaines espèces exotiques prennent le pas sur leurs homologues locales et perturbent le fragile équilibre de la nature. La tortue de Floride dévore tout sur son passage, les écrevisses américaines prolifèrent dans les cours d'eau quand les Jussies et Myriophylles aquatiques envahissent les zones humides. Ces espèces venues du bout du monde se plaisent tellement sous nos climats qu'elles en deviennent envahissantes, modifient les paysages et les rendent uniformément identiques. Aussi, pour une fois, l'équipe environnement vous invite à traquer l'ennemi botanique numéro 1 : la renouée du Japon, classée parmi les 100 plantes les plus préoccupantes par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



Aidez-nous à traquer cette plante invasive !

Nom : Reynoutria japonica et Reynoutria sachalinensis

Nationalité : Asie centrale

Signes particuliers : Les renouées se développent très vite et à partir de pas grand chose : des fragments de rhizomes, des boutures de tiges. Elles colonisent les bords de routes, les voies ferrées et ont un petit faible pour les milieux humides (berges, talus, forêts alluviales). Initialement importées comme plantes d'ornement pour les parcs et jardins, leur dissémination opère naturellement par l'eau mais aussi par la main de l'homme lorsqu'il déplace la terre dans laquelle se trouvent des morceaux de la plante nipponne (compostage, chantiers, aménagement de talus, broyage des herbes de bord de routes, entretien des espaces verts...).

Mise à prix : *Dead or alive* la renouée ? Morte et pour de bon. L'exercice n'est pas facile, la belle est tenace. Vous trouverez sur le site du Parc des fiches sur les plantes envahissantes et une cartographique pour signaler leur présence dans les communes. On vous expliquera comment éviter de participer à sa propagation et vous en débarrasser. Vous pourrez également indiquer aux naturalistes sa localisation.



Quand la biodiversité voyage

Tous les échanges biologiques ne sont pas à rejeter. La biodiversité peut aussi s'enrichir de certaines rencontres. D'ailleurs, une espèce exotique peut être envahissante dans une zone géographique donnée sans l'être pour autant dans une autre région de l'hexagone. Et parfois, certaines espèces introduites se naturalisent et dynamisent l'économie locale. N'oublions pas que la tomate, la pomme de terre et le maïs sont toutes originaires du continent américain.

